La nature, alliÃ©e naturelle de la prÃ©vention des inondations

Alors que les quatre lacs-rÃ©servoirs Ã©tablis sur la Seine et ses affluents (l'Aube, l'Yonne et la Marne) ne peuvent suffire Ã absorber une crue majeure sur le territoire francilien, et que l'ambitieux projet de la BassÃ©e doit pour l'heure se contenter de sa phase pilote, opÃ©rationnelle d'ici 2024, l'EPTB Seine Grands Lacs s'Ã©vertue Ã complÃ©ter le dispositif par la crÃ©atio de zones d'expansion des crues (ZEC) sur tout le bassin amont de la Seine. Cinq territoires pilotes se sont engagÃ©s dans la dÃ©marche. H2o juin 2021.Â

BASSIN AMONT DE LA SEINE

La nature, alliÃ©e naturelle de la prÃ©vention des inondations

Il y a tout juste vingt ans, au printemps 2001, la Somme en crue infligea d'importants dÃ©gÃ¢ts Ã des populations dÃ©semparÃ©es et absolument pas prÃ©parÃ©es Ã une telle catastrophe. La rumeur bruissa dÃ¨s lors que le responsable de cette infamie ne pouvait Ãªtre que Grands Lacs de Seine ayant choisi de dÃ©verser ses eaux sur les Picards afin d'Ã©viter une crue dÃ©vastatrice dans la capitale. Qu'importe si l'explication Ã©tait "hydrologiquement" aberrante, elle valut au prÃ©sident de l'institution, Pascal Popelin, d'aller par deux fois clarifier les cartes devant les parlementaires. C'est dire si la crÃ©ation de zones d'expansion des crues, jusqu'Ã 200 kilomÃ¨tres en amont de la mÃ©tropole du Grand Paris, ne va pas sans faire ressurgir d'ancestrales suspicions. "Ã€ mon arrivÃ©e Ã la prÃ©sidence de l'Ã‰tablissement, en 2012, les deux mond continuaient de s'ignorer, la dÃ©fiance Ã©tait mutuelle", reconnaÃ®t FrÃ©dÃ©ric Molossi : "Sur le bassin amont, on entendait que Seine Grands Lacs inondait les champs pour prÃ©server Paris ; a contrario, nous nous contentions de l'idÃ©e de l'agriculteur-pollueur, sur-consommateur de la ressource en eau !"

Martine LE BECimages EPTB Seine Grands Lacs

H2o - juin 2021

Â

Le rapport sur l'hydrologie de la Seine de novembre 2016 remis au Premier ministre prÃ©cise que la pluviomÃ©trie moyenne sur le bassin de la Seine est de 820 millimÃ¨tres par an. Cela reprÃ©sente un volume moyen annuel de prÃ©cipitations de 36 milliards de mÃ¨tres cubes d'eau sur le bassin amont quand le volume de stockage des 4 lacs-rÃ©servoirs gÃ©rÃ©s par l'Ã‰tablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs s'Ã©lÃ¨ve Ã seulement 805 millions d mÃ¨tres cubes. Par ailleurs, le rapport estime que, sur la base d'une hauteur d'eau de 1 mÃ¨tre dans les vallÃ©es alluviales du bassin, le volume stockÃ© ne serait encore que de 1,5 milliard de mÃ¨tres cubes. Il prÃ©cise Ã©galement que les zones humides en bon Ã©tat de fonctionnement ne reprÃ©sentent elles-mÃªmes que 2,6 % de la surface des corridors fluviaux, soit seulement 214 kilomÃ¨tres carrÃ©s sur les 65 000 que compte le bassin versant dans son entier.

Fort de ces constats, l'EPTB Seine Grands Lacs s'est engagÃ© Ã porter une action concernant les zones d'expansion des crues (ZEC) sur cette partie amont du bassin. L'action relÃ¨ve directement de la partie du Programme d'actions de prÃ©vention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes 2014-2019, portÃ©e par l'EPTB et complÃ©tÃ©e par un contrat de partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie signÃ© en fÃ©vrier 2018.Â

L'EPTB Seine Grands Lacs, tÃªte de pont d'une rÃ©conquÃªte naturelle

... Une reconquÃªte naturelle et concertÃ©e, l'action portÃ©e par Seine Grands Lacs intÃ¨gre deux volets : d'une part, l'identification, la caractÃ©risation et la hÃ©rarchisation via un systÃ¨me d'information gÃ©ographique des ZEC en fonction notamment de leur volume de stockage et de leur potentiel de reconnexion avec le cours d'eau mais Ã©galement des capacitÃ©s locales de mise en œuvre des projets ; d'autre part, la co-construction avec les parties prenantes au sein de territoires pilotes de rÃ©fÃ©rence de projets de territoire pour la prÃ©vention des inondations par la valorisation et la restauration de ZEC.Â

Les projets engagÃ©s par le opÃ©rateurs "gÃ©mapiens" des territoires pilotes englobent :

- des mesures de prÃ©servation (ou conservation) qui consistent en la mise enÂ œuvre de stratÃ©gies de maÃ®trise fonciÃ¨re en vue de freiner, voire de stopper, la perte continue du potentiel de rÃ©tention des eaux ;

- des actions d'optimisation (de restauration et renaturation) qui s'inspirent du fonctionnement naturel des cours d'eau tout en prenant en compte les enjeux actuels, notamment Ã©conomiques ;

- des actions d'amÃ©nagement qui consistent Ã crÃ©er des ouvrages gÃ©nÃ©rant de la surinondation.

Â

Le pÃ©rimÃ¨tre d'action de Seine Grands Lacs couvrant un bassin d'une superficie de 44 400 km2, le dÃ©veloppement d'un systÃ¨me d'information gÃ©ographique (SIG) a permis d'identifier des sous-bassins, devenus des territoires pilotes de rÃ©fÃ©rence sur lesquels il a Ã©tÃ© proposÃ© de concentrer l'action territoriale.

En photo, un exemple de pÃ©rimÃ¨tre de maÃ®trise fonciÃ¨re Ã Amilly et Saint-Germain-des-PrÃ©s dans la vallÃ©e de l'Ouanne (Loiret).

L'objet est que, dans chacun des projets, les usages soient prÃ©servÃ©s ou que des propositions adaptÃ©es soient avancÃ©es. La Chambre d'agriculture de la rÃ©gion ÃŽle-de-France et les chambres d'agriculture dÃ©partementales ont dÃ¨s lors un rÃ´le prÃ©pondÃ©rant pour Ã©clairer l'action par l'analyse des pratiques existantes et la rÃ©flexion sur la mise en place de filiÃ¨res rÃ©silientes qui rÃ©pondent aux enjeux du territoire. En effet, si les travaux de restauration des ZEC peuvent nÃ©cessiter d'adapter les productions agricoles des parcelles identifiÃ©es, ils peuvent Ã©galement donner l'opportunitÃ© de mettre en œuvre de nouvelles productions, voire de dÃ©velopper de nouvelles filiÃ¨res mais dont la faisabilitÃ© et la viabilitÃ© sont Ã©videmment Ã dÃ©montrer.

5 territoires pilotesÂ

DÃ¨s 2019, cinq territoires pilotes ont adhÃ©rÃ© Ã la dÃ©marche, ce qui a conduit Ã l'installation de cinq comitÃ©s locaux rÃ©unissant l'ensemble des parties prenantes. L'EPTB Seine Grands Lacs propose Ã chacun de ces territoire un soutien en ingÃ©nierie technique et financiÃ¨re mais Ã©galement pour sensibiliser les acteurs locaux Ã la problÃ©matique des ZEC et du dÃ©veloppement de l'outil SIG.Â

Les autres territoires (organismes ou collectivitÃ©s) sont intÃ©grÃ©s via un groupe de travail se rÃ©unissant deux fois l'an, l'objectif restant d'associer l'ensemble des territoires volontaire et de dÃ©multipier le partage d'expÃ©rience et les actions potentielles.

Les 5 territoires pilotes de rÃ©fÃ©rence, partenaires pour la co-construction de projets de territoire.

Â Superficie

(en km2)Â Surface des ZEC

(en % du territoire)Â Volume de stockage potentiel

(en M. de m3)Â Nombre de projets recencÃ©sÂ Montant estimÃ© des projets

(en M. d'euros)Â

Â SYNTHÃˆSE DES PROJETS DE ZEC PAR TERRITOIRE PILOTES

EPAGE du Loing
4 177
9,4
291
70
8,5

EPAGE Sequana
2 203
5
128Â
36
4,1

Bassin versant de l'Ã‰cole
447
1
33
47
30

Bassin versant de la Vanne et de l'Yonne mÃ©dian
2 550
5,7
314
8
0,7

Bassin versant de la Marne amont
3 112
7
152
48
18,1

Â

Le travail de co-construction a dÃ©butÃ© en se fondant sur l'inventaire de 602 projets existants, dont 210 projets concernant des zones d'expansion des crues, pour un montant total de 60 millions d'euros. 30 projets de territoire sont plus particuliÃ¨rement suivis dans le cadre de l'action. En 2021, l'EPTB Seine Grands Lacs apporte ainsi son soutien technique et une contribution financiÃ¨re globale de 87 000 euros pour la rÃ©alisation de 7 chantiers qui permettront de stocker environ 100 000 mÃ¨tres cubes d'eau en cas de crue majeure. Il s'agit de : 1. Travaux d'hydraulique douce Ã Fontaine-la-Gaillarde et Villiers-Louis (CommunautÃ© d'agglomÃ©ration du Grand SÃ©nomais) ; 2. Travaux de restauration de ZEC sur le Limetin (EPAGE du bassin de Loing) ; 3. Ouvrages de dÃ©lestage de biefs Ã Saint-Germain-sur-Ã‰cole (Syndicat mixte des bassins versants de la riviÃ¨re Ã‰cole, du ru de la Mare-aux-Ã‰vÃ©es et de leurs affluents, SEMEA) ; 4.

Travaux de restauration d'une ZEC au lieu-dit CarrÃ©-Rouge Ã Villars Santenoge (EPAGE Sequana) ; 5. Travaux de reconnexion du lit majeur de la Vanne Ã Foissy-sur-Vanne en vue de la restauration d'une ZECÂ (Syndicat mixte Vienne et affluents, SMVA) ; 6. CrÃ©ation d'une ZEC sur l'Ornel Ã Chancenay (Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents, SMBMA) ; 7. Renaturation du lit mineur de la Blaise suite Ã l'effacement d'ouvrages et reconnexion Ã la ZEC (SMBMA).

Â

Les ouvrages hydrauliques (moulins, ponts, busages, etc.) ont modifiÃ© la structure globale des pentes de nombreux cours d'eau. Cette modification a pour consÃ©quence de ralentir les Ã©coulements, d'homogÃ©nÃ©iser les milieux aquatiques et d'aggraver le risque inondation, que ce soit par rupture d'ouvrages, dÃ©bordement de biefs ou formation d'embÃ¢cles.

En photo, l'exemple de la riviÃ¨re Ã‰cole, amÃ©nagÃ©e de longue date pour l'industrie minotiÃ¨re : son cours est en grande partie formÃ© d'une succession de biefs perchÃ©s qui s'Ã©coulent vers le fond de la vallÃ©e avec une pente plus faible que la pente naturelle du terrain. (photo SEMEA)

Â

L'installation des comitÃ©s locaux en 2019 a favorisÃ© l'implication des acteurs du territoire et des chambres d'agriculture en particulier avec lesquelles ont Ã©tÃ© signÃ©es des conventions de partenariat. En complÃ©ment, dans le cadre du projet initiÃ© par le prÃ©fet coordonnateur du bassin Seine-Normandie faisant suite aux inondations de 2016 et de 2018 (13 000 hectares de terres agricoles impactÃ©s lors de ce dernier Ã©pisode), la Chambre d'agriculture de rÃ©gion ÃŽle-de-France a initiÃ© un Observatoire des terres agricoles inondÃ©es. Les objectifs de cet observatoire sont de : 1. AmÃ©liorer les connaissances concernant le fonctionnement des zones d'expansion des crues ainsi que l'exposition des exploitations agricoles en vue de nourrir des dÃ©marches de prÃ©vention qui seront portÃ©es par l'Ã‰tat ou les collectivitÃ©s locales compÃ©tentes ; 2. AcquÃ©rir les connaissances sur les terres impactÃ©es lors d'un Ã©pisode de crue pour argumenter d'Ã©ventuelles demandes de cas de force majeure au titre de la politique agricole commune ; 3. Contribuer Ã maintenir un usage agricole des terres et limiter les surfaces soustraites dans le cadre de crÃ©ation d'ouvrages hydrauliques ; 4. DÃ©finir une mÃ©thodologie et chiffrer les impacts des inondations sur les activitÃ©s agricoles afin notamment d'alimenter la rÃ©flexion des collectivitÃ©s sur les protocoles de sur-inondations.

De quoi rÃ©concilier des intÃ©rÃªts trop souvent prÃ©sentÃ©s comme antinomiques. â–„Â

Â

Â
Â ResSources

Â’uvrant sur 18 dÃ©partements du bassin amont de la SeineÂ l'EPTB Seine Grands Lacs assure trois grandes missions : la protection et la prÃ©vention contre les inondations, le maintien d'un dÃ©bit minimum de la Seine et de ses principaux affluents pendant les saisons sÃ¨ches et, enfin, l'adaptation aux changements climatiques.

EPTB Seine Grands Lacs

Contact

Virginie LaurentÂ - chargÃ©e de prÃ©vention des inondations par la valorisation et la restauration des ZEC